

PAS DE POLITIQUE.

L'OUVRIER

L'UTILE A L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIERES.

PÈRE L'ÉGOÛNE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 17 MAI 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouvera dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOÛNE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

Catéchisme social et politique.

L'autorité, pour être efficace dans la société, doit y être représentée et exercée par une ou par plusieurs personnes.

Quelles sont donc les puissances supérieures auxquelles Dieu a soumis l'homme ici-bas? Il n'est pas nécessaire d'une longue recherche pour les trouver; elles se présentent d'elles-mêmes à tout homme qui veut comprendre. Il suffit de nommer la famille avec son chef, la patrie avec son souverain et la religion avec son pontife suprême.

L'autorité paternelle et l'autorité pontificale viennent de Dieu quant au fond et quant à la forme. Le père tient son autorité de Dieu immédiatement et quand les législateurs en parlent ce n'est que pour confirmer ce droit naturel. Ils empiètent quand ils dénaturent cette autorité ou qu'ils veulent y substituer la leur.

L'autorité, dans le gouvernement de l'Eglise vient aussi de Dieu, non-seulement dans son fond, mais encore dans sa forme essentielle. Le pape tient son pouvoir de Dieu directement et immédiatement, par son élévation régulière au souverain pontificat.

Ainsi le père dans la famille, le pape dans l'Eglise, sont tous deux souverains dans leur gouvernement respectif de par le droit divin, directement et immédiatement, le premier en vertu du droit naturel, le second en vertu du droit divin positif.

L'autorité civile vient immédiatement de Dieu quant à son fond et son essence seulement et non pas dans sa forme; c'est-à-dire que Dieu n'a pas établi d'une manière précise la forme du pouvoir dans le gouvernement civil; il en a laissé le choix aux hommes suivant les circonstances des temps et des lieux, selon les usages et les besoins des populations.

Elle se transmet soit par l'élection, soit par l'hérédité, suivant la constitution spéciale de chaque peuple. La légitimité d'un pouvoir souverain, monarchique, aristocratique ou républicain est quelquefois évidente; d'autres fois elle est douteuse.

Elle est évidente lorsqu'elle découle tout naturellement de l'ordre établi et de la constitution d'une nation, ou si un pouvoir sérieux ramasse l'autorité gisant à terre, sans possesseur, et avec l'assentiment de la nation, rétablit l'ordre sur les débris de l'anarchie: dans ce cas, la voix du peuple est la voix de Dieu: *Vox populi, vox Dei*.

D'autres fois la légitimité est douteuse, et alors, ce grand cas de conscience naturel devrait être porté au tribunal du Vicaire de Dieu, gardien infaillible de la morale publique et privée.

Tel est le cas des résistances.

Il faut un juge pour décider si elles ont été opposées pour de graves raisons. Les peuples qui ne veulent point de ce tribunal n'ont plus à leur service que la force du sabre.

Ce n'est pas à dire pour cela que l'autorité vient du peuple. Il peut être un instrument pour faire triompher une juste cause ou pour renverser un pouvoir qui ne remplit pas ses devoirs, mais le peuple n'est pas souverain et il ne peut agir que d'après les règles de la justice, qui est de Dieu, et non par caprice. Or ces règles doivent être interprétées par un juge infaillible.

Nous verrons la semaine prochaine, les différentes formes que l'autorité peut revêtir: c'est-à-dire, que nous parlerons de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie.

L'ÉGOÛNE.

Plantes utiles.

L'ail est cultivé dans les jardins pour sa bulbe dont on se sert pour la cuisine.

L'ail est rubéfiant et émollient pris à dose ordinaire. Il facilite la digestion et augmente l'appétit. Les buveurs préviennent l'ivresse en faisant infuser quelques gousses d'ail dans le vin qu'ils boivent, ou bien en mangeant de l'ail sur leur pain. Il est généralement considéré comme excitant énergique, d'une action momentanée sur tout l'organisme, mais se prononçant plus particulièrement et d'une manière plus soutenue sur la peau et les organes respiratoires. Il augmente manifestement l'action des vaisseaux absorbants et les sécrétions.

On l'emploie dans diverses maladies sans inflammation, les fièvres intermittentes, les hydropisies, l'asthme humide, les catarrhes chroniques, la coqueluche, le scorbut, les affections vermineuses.

L'emploi de l'ail comme préventif du mauvais air est tout à fait populaire. Son arôme imprégnant l'atmosphère et pénétrant dans nos humeurs, peut les modifier et s'opposer à l'intoxication qui produit les fièvres de mauvais caractère, le typhus et la peste. On peut se préserver des fièvres intermittentes en mangeant de l'ail matin et soir. Aussi est-il conseillé dans les lieux aquatiques.

Des cas de fièvres invétérées et accompagnées d'un état cachectique voisin de l'hydropisie, ont été guéris en prenant matin et soir des gousses d'ail, en commençant par une gousse matin et soir et en augmentant jusqu'à six. Quand la fièvre est passée, on diminue graduellement la dose.

La propriété vermifuge de l'ail est reconnue, au point de faire jeter le ver solitaire en continuant l'usage de cette plante.

La médecine domestique prescrit aux enfants tourmentés par les vers deux ou trois bulbes d'ail infusés dans du bouillon, dans du lait ou dans une tasse d'eau sucrée. Ce remède fait périr ou met en fuite les vers lombrics et les vers ascarides.

On peut se contenter de faire manger aux enfants quelques morceaux de pain bien frottés d'ail. On peut ainsi leur appliquer sur le ventre un liniment préparé avec deux ou trois cuillerées d'huile d'olive et deux gousses d'ail écrasées. Cependant on ne doit employer ce bulbe qu'avec précaution chez les enfants dont les voies digestives sont irritables et s'en abstenir dans les cas d'irritation gastro-intestinales qu'on observe fréquemment pendant la dentition.

L'ail a été recommandé comme diurétique dans les hydropisies. On cite des cas d'hydropisie très-grave dont la guérison fut opérée par le fréquent usage de l'ail cru.

L'ail est vanté dans le traitement de la coqueluche; matin, midi et soir donnez aux enfants de

six ou sept ans, le tiers, et aux enfants de onze ans la moitié d'une gousse d'ail, en augmentant graduellement la dose; faites frictionner en même temps toute la colonne vertébrale avec un léniment préparé avec du suc d'ail.

Le sirop d'ail convient aux enfants de premier âge. Le léniment d'ail est très-connu en Ecosse contre la coqueluche. On le prépare en pilant de l'ail dans un mortier, avec partie égale de saindoux: on en frotte la plante des pieds deux ou trois fois par jour. Mais la meilleure manière de l'employer est de l'étendre sur du linge et de l'appliquer sous forme d'emplâtre en la renouvelant matin et soir. Excellent aussi contre les toux opiniâtres.

La décoction suivante est bonne contre le croup et la diphtérie: ail et vinaigre, de chaque six draehmes; eau d'hyssope, dixième partie d'un litre.

Broyez l'ail dans le vinaigre, versez peu à peu l'eau d'hyssope, et ajoutez: miel 3 onces; faites bouillir sur un feu doux: passez. A prendre par cuillerées plus ou moins répétées suivant l'âge et les forces du malade.

On a vu sous l'influence de l'ail, les ressorts de la vie se mettre en mouvement sur des cholériques pour ainsi dire agonisants tant cette bulbe relève les forces contractiles et met en jeu la circulation. Pour produire cet heureux phénomène, il ne faut que piler quelques bulbes d'ail dans un mortier, avec addition d'environ un scrupule d'encens, qui se réduisent facilement en pommade, et l'employer en frictions et en cataplasme principalement sur le ventre et l'estomac, pendant que d'un autre côté on administre quelques tasses d'une infusion chaude préparée avec quelques gousses d'ail.

On emploie avec succès l'ail en cataplasme contre les cors aux pieds, en frictions mêlé avec le saindoux contre la gale. Le vinaigre d'ail (1 sur 12 de vinaigre) convient en lotion dans les gangrènes, les pourritures d'hôpital, les ulcères vermineux.

AUX APPRENTIS.

L'APPRENTISSAGE DE L'ÉTAT, ET L'APPRENTISSAGE DE LA VIE.

Tu dois mener de front deux rudes apprentissages, mon enfant: l'apprentissage de ton état, et l'apprentissage de la vie. Le premier va durer trois ou quatre ans, et fera de toi, si tu le veux, un brave et habile ouvrier; le second sera plus long, et fera de toi, toujours si tu le veux, un bon chrétien, un chrétien sérieux, un honnête homme, un citoyen dévoué, un père de famille respectable et respecté.

C'est donc chose sérieuse et très-sérieuse que les années de ton double apprentissage; tout ton avenir en dépend: ton avenir, c'est-à-dire ton bonheur, ton salut.

Si tu es un mauvais apprenti, un paresseux, un fainéant, comme il y en a trop, tu seras un ouvrier misérable, un propre-à-rien; qui sait même si quelque beau jour tu n'iras pas te traîner, comme tels et tels que j'ai connus, sur les bancs ignominieux de la police correctionnelle et de la cour d'assises? Donc, gare à toi. Il faut absolument être un bon petit travailleur, un apprenti docile, rangé, fidèle au devoir.

Si tu fais de travers l'autre apprentissage, l'apprentissage de la vie, de plus grands malheurs t'at-

tendent encore : tu perdras DIEU, tu perdras ton âme ; tu t'abrutiras dans le vice, dont la Religion seule est capable de préserver l'ouvrier ; et, lors même que tu serais une espèce d'honnête homme, au point de vue du monde, et un habile ouvrier, tu n'en serais pas moins un misérable devant DIEU, et du bois de ceux dont on fait les réprouvés.

Mon garçon, si tu ne veux pas aller en enfer, dans cet enfer éternel de feu dont parle l'Évangile, prends au sérieux ce que je te dis là, et ne plaisante pas avec tes débuts dans la vie.

Donc, deux grosses affaires : l'une, préparant ton avenir d'ouvrier ; l'autre, préparant ton avenir d'honnête homme et de chrétien. Elles sont inséparables l'une de l'autre. Toutes deux ne sont au fond que le secret de ton bonheur, de ton bonheur en ce monde et en l'autre. Apprends à devenir un bon petit chrétien ; cela t'aidera puissamment à devenir un brave ouvrier, parce que tu serais un homme de conscience et de devoir.

SÉGUR.

MONSIEUR DEMAIN.

Un grand homme de guerre, l'amiral Nelson, avait coutume de dire : "Je me suis toujours bien trouvé d'avoir eu, dans toutes les circonstances importantes de ma vie, un quart d'heure d'avance."

Le jeune Castex, lui, qui n'était ni amiral, ni grand homme, paraissait avoir une autre devise, qui ne lui réussit pas aussi bien. C'était de toujours remettre au lendemain ce qu'il aurait pu faire le jour même.

Au collège, on l'avait surnommé *Monsieur Demain*. L'histoire des ennuis et des véritables malheurs que lui attira cette déplorable habitude mérite d'être racontée.

Sa mère lui avait donné de quoi acheter un parapluie : "Il sera temps demain," se dit-il ; le collège fit une grande promenade. La pluie tomba par torrents. Castex, déjà enrhumé, fut trempé ; il eut une fluxion de poitrine et faillit mourir.

A la fin de ses classes, il fallut se présenter au baccalauréat. Ses camarades l'avaient vivement engagé la veille à repasser certaine partie de son examen, qu'il ne savait pas très-bien : "Demain matin," dit-il. Et le lendemain, il l'oublia ou n'eut pas le temps. Justement, on l'interrogea là-dessus ; il répondit en dépit du bon sens, et fut refusé.

Un des amis de Castex devint ministre ; c'était le cas, ou jamais, de solliciter et d'obtenir une place. Quand on pressait Castex de faire des démarches à cet effet, il avait toujours d'excellentes raisons pour ne rien commencer sur l'heure et remettre au lendemain.

Un jour qu'on insistait davantage : "Demain, je vous promets," dit-il à ses amis, "que j'irai voir le Ministre." Il y fut en effet... Le Ministre venait d'être destitué le matin même et remplacé par un autre que Castex ne connaissait ni d'Eve ni d'Adam.

Le moment vint où Castex dut songer à se marier. Une excellente occasion se présenta comme d'elle-même.—Un jour que Castex voyageait, la diligence versa. Notre ami eut la jambe cassée, et fut accueilli dans une maison voisine. Il y avait là, entre le père et la mère, une jeune fille de dix-huit ans, parfaitement élevée, et dont les qualités charmantes gagnèrent bien vite le cœur de Castex.

Celui-ci était si bien traité par ses hôtes, si souvent interrogé sur l'état de sa famille et de sa fortune, qu'il semblait vraiment encouragé à manifester ses sentiments et à demander à M. et à Mme*** la main de l'aimable Léopoldine.

Tous les amis de Castex, auxquels il racontait son histoire, l'engagèrent à profiter de ces circonstances vraiment providentielles, et à sortir, cette fois du moins et dans un intérêt si grave, de sa fâcheuse habitude de remettre au lendemain.

Il y avait un mois qu'on le sollicitait dans ce sens. Castex, d'ailleurs, allait être rétabli en partie, lorsqu'il se décida enfin à parler. Il fit sa déclaration à M.***.

—Mon cher Monsieur, j'en suis désolé, répondit celui-ci. Je vous avouerai franchement que nous aurions désiré, ma femme et moi, cette union, et que ma fille s'y fût résignée facilement. Nous avons tout mis en œuvre pour vous le donner à entendre. Vous avez paru faire la sourde oreille. Nous ne pouvions pourtant pas vous jeter Léopoldine à la tête. Hier donc, j'ai accueilli la proposition d'un de nos voisins, et ce soir la présentation doit avoir lieu.

Qui fut attrapé ? Ce fut M. Demain.—Il fut attrapé, mais non pas corrigé.

Tout ceci est encore peu de chose à côté de ce qui arriva, la veille de sa mort.

Rien ne lui avait réussi, à cause de ce déplorable travers dont nous avons cité quelques exemples. Il traînait donc une existence assez misérable, bon homme au fond, malgré ce défaut, et même assez bon chrétien.

Pourtant, un jour, il tomba dans une faute, une faute grave, et qui devint un état coupable. Sa conscience et quelques pieux amis le pressaient de rompre cette chaîne ; il promettait aux uns et aux autres et se promettait à lui-même de le faire le lendemain ; puis, le lendemain, il remettait encore à demain, et ainsi de jour en jour. Enfin, il s'était bien promis que le 1er mai, anniversaire de sa naissance, il irait se confesser et rentrerait dans la bonne voie. Le 30 avril, il eut un coup de sang, et fut à la mort.

Dieu heureusement eut pitié de lui. Il lui laissa deux heures pour se reconnaître et mettre ordre à sa conscience. On le vit pleurer avec des larmes amères cette funeste habitude qui, après lui avoir fait manquer tant d'affaires importantes, avait bien failli lui faire manquer la grande affaire, celle à côté de laquelle toutes les autres sont insignifiantes, l'affaire de son salut.

Application d'un vieux proverbe.

C'est une chose incroyable que la manière dont nombre de gens traitent leurs affaires. Méfiant à l'excès vis-à-vis d'hommes honnêtes, ils se laissent prendre par le premier parole, où ils oublient les règles de la plus simple prudence.

Ainsi, combien de gens qui ont laborieusement gagné quelques économies, et qui ensuite les confient avec la légèreté la plus surprenante à un homme, sans avoir sérieux, qu'ils connaissent à peine, mais qui leur promettent dix du cent ! La liste des domestiques, des petits cultivateurs, des honnêtes ouvriers qui agissent ainsi est incalculable, et malheureusement, sans cesse, ils se trouvent pris, et soit par le malheur, soit par la maladresse, soit quelquefois par l'improbité de leurs débiteurs, ils sont privés un beau matin de leurs dernières économies.

Mais avez-vous une reconnaissance au moins ? leur demande-t-on. —Oh ! non, disent-ils avec sang-froid. Nous avions confiance en un tel ; mais c'est un misérable, il nous a trompés."

"Il est un misérable," c'est bien vite dit ; peut-être n'est-il qu'un homme malheureux ; mais vous, n'avez-vous pas été un homme imprudent ? Quand il s'agit de placer tout son avoir ou une somme notable entre les mains de quelqu'un, on demande des garanties à ce quelqu'un, on s'informe au moins de ses affaires, on le suit de temps en temps, on exige une reconnaissance et on couche cela par écrit. Car si votre débiteur vient à mourir, à faire de mauvaises affaires, et que tout soit sur parole, adieu peut-être le petit patrimoine, fruit de tant de sueurs.

Règle générale donc, les affaires sont les affaires et il faut les traiter comme telles, c'est-à-dire sérieusement. Ne soyez pas dur, ne soyez pas rapace, ne soyez pas injustement méfiant, Dieu vous en garde ; mais soyez prudent, c'est-à-dire, quand vous prêtez une somme notable pour vous, sachez à qui vous le faites, et prenez les précautions que l'expérience indique.

C'est le moyen de ne pas perdre ce qui vous est

si utile, et en outre de ne pas vous brouiller avec ceux à qui vous avez prêté. Car des affaires mal faites naissent les discussions, les querelles, les brouilles complètes. Chacun prétend avoir raison, et chacun a tort par quelque côté. Au lieu que lorsque tout est en règle, on n'a plus de reproches à se faire, on évite les méprises, les malentendus, et par là on vérifie le proverbe : *les bons comptes font les bons amis*.

L'art de bâtir.

L'architecture est l'art de disposer, construire et décorer les édifices publics ou privés d'une manière convenable à leur destination.

Un des premiers besoins des sociétés fut de construire des abris ; mais cet art dut être fort simple : des grottes équarries pour les rendre plus habitables, des cabanes construites avec des branches et des quartiers de roche, donnèrent les premières idées de la construction en pierre et en bois et les rudiments de l'architecture. De la simplicité des formes, on passa à l'étude des proportions, puis on osa s'élever au grand pour arriver ensuite au sublime. On ne saurait assigner à l'architecture une patrie particulière ; chaque peuple a trouvé l'origine de son art en employant les matériaux variés qui étaient à sa portée et en les soumettant aux formes qui exprimaient ses besoins. Partis des hauts plateaux de l'Asie à diverses époques pour peupler la terre, les premiers hommes ne pouvaient avoir encore aucune idée de l'architecture et d'un système de construction bien établi. Nomades et pasteurs d'abord, ils vivaient sous des tentes ou dans des misérables cabanes qui n'avaient rien de commun avec l'architecture ; ce n'est que lorsqu'ils eurent commencé à se fixer qu'ils cherchèrent les moyens de bâtir d'une manière durable, soit en employant le bois ou la pierre, soit en fabriquant des briques séchées au soleil. De ces différences de matériaux, d'instincts et de goûts divers, sont nées les physiologies variées que présentent les monuments chez les peuples et qui constituent les styles. Ainsi l'Égyptien, né sous le climat brûlant de l'Afrique, dans une contrée dépourvue de bois de construction, voisin des montagnes de la vallée du Nil, sur lesquelles gisent de grands blocs de grès et de granit, créa une architecture vigoureuse qui le mettait à l'abri des ardeurs du soleil.

Le Grec, habitant sous une température plus douce, entouré de forêts et de carrières, donna à ses édifices des formes moins pesantes, employa le bois de construction, qu'il allia bientôt au marbre, matière dont la finesse permit d'arriver aux dispositions et aux formes les plus délicates.

Ce sont ces caractères bien différents présentés par les architectures locales qui font qu'on peut juger d'un pays par ses monuments, et que les édifices expriment les divers besoins de la nation qui les éleva. On comprend facilement que leurs dispositions et leurs formes reçurent plus d'un reflet de la religion ou des mœurs du pays. Il y a plus, le style général des monuments d'une contrée est une image durable des différentes phases de la civilisation : ainsi on le voit s'élever, s'épurer, se dégrader, suivant que la civilisation avance, se perfectionne ou décline.

Les peuples établirent tout naturellement de grandes divisions dans leur architecture. Ils se bâtirent d'abord des demeures, puis arrivèrent à construire des monuments d'utilité publique ; ce groupe, subdivisé à l'infini, forme l'architecture civile. La religion fit élever des temples et autres édifices se rattachant aussi à des idées morales ; ce fut l'architecture sacrée. Enfin on fortifia sur les frontières, autour des villes et dans les pays conquis ; alors l'architecture militaire prit naissance.

ALBERT LENOIR.

Architecte.

LA PERSÉVÉRANCE.

Au mois de septembre dernier,
 Une souris trotta dans son grenier
 Le long du mur. Soudain elle s'arrêta,
 Lève la tête,
 Flaire, refflaire, avise un petit trou
 Par où
 Son œil peut distinguer de succulentes choses
 Dans le grenier voisin :
 Du lard, du suif, des noix et du raisin.
 Mais pour le trou ses formes sont trop grosses :
 Ayant ainsi pensé, voilà que la petite
 S'esquive, mais revient bien vite ;
 Puis au bout de quelques instants,
 Se dresse vers le trou, le gratte et le regratte
 Avec ses dents, avec sa patte,
 Pour l'agrandir
 Et l'arrondir ;
 Et vers le soir, ma travailleuse
 Ayant bien grignoté, suant, fondant en eau,
 Se retire toute joyeuse
 De pouvoir y fourrer la moitié du museau.
 Le lendemain, même courage,
 Même empressement à l'ouvrage.
 Elle passa sa tête, ensuite tout son corps,
 Et voilà ma souris dehors.
 Ayez sa persévérance,
 Son courage, sa patience,
 Et vous viendrez à bout
 De tout.

FREDERIC JACQUIER.

L'onguent de ma cousine.

Durant la guerre d'Espagne, en 1810, un pauvre prêtre espagnol avait été charitablement recueilli par un vieux gentilhomme de Bordeaux, qui lui donna l'hospitalité pendant plusieurs années. En mourant, ce prêtre laissa à son bienfaiteur pour tout héritage la recette d'un précieux onguent dont il avait expérimenté lui-même en maintes occasions la puissante vertu. A son tour, le vieux gentilhomme laissa cette recette à sa fille unique qui est ma cousine, cher lecteur, et qui, à l'âge de quatre-vingt-six ans, consacre tout son temps et le reste de ses forces à soulager les malheureux.

Elle a bien voulu me faire part de son secret qui va devenir le secret des lecteurs de *L'Ouvrier*, et par conséquent de toutes les mères de famille et de toutes les personnes qui aiment à adoucir les souffrances de leurs frères.

Cet onguent est d'une efficacité extraordinaire pour guérir les clous, les panaris, les vieilles plaies, pour faire crever les abcès, pour dissoudre les tumeurs et pour faire passer les rhumatismes.

Sa composition est des plus simples.

Manière de faire cet onguent.

Prenez un quart de livre de cire vierge, une livre de résine et une livre de poix de Bourgogne. Mettez sur un feu doux une casserole enduite d'un peu de beurre frais pour empêcher l'onguent de s'attacher à la casserole : faites fondre d'abord la cire, puis ajoutez la résine et la poix de Bourgogne réduites toutes deux en petits morceaux.

Quant tout est fondu, mêlez avec soin, et versez par petites portions l'onguent chaud et liquide dans de l'eau froide. Plongez la main dans cette eau, et, avant que l'onguent ait eu le temps de refroidir ou de se durcir sur un marbre ou sur une pierre bien propre.

Manière de se servir de l'onguent.

Prenez de cet onguent un morceau proportionné à la grandeur de la plaie ou du mal qu'il faut couvrir entièrement. Faites-le mollir dans de l'eau chaude et pétrissez-le de manière à pouvoir l'étendre sur du linge, en lui conservant l'épaisseur au moins d'une pièce de cinq francs. Puis collez l'onguent sur l'endroit malade et laissez-le faire son effet.

S'il s'agit d'un clou, d'un panaris ou d'une plaie qui suppure, ayez soin, deux ou trois fois par jour,

de lever l'onguent, de le nettoyer avec de l'eau tiède, et d'essuyer l'humeur de la plaie. Le même onguent peut servir deux jours de suite. Il faut continuer jusqu'à complète guérison. Quand il n'y a pas de suppuration, il ne faut pas toucher à l'appareil.

Il arrive souvent que, par l'effet de l'onguent, les tumeurs, grosseurs, etc., rendent une sorte de sueur. Il ne faut pas manquer, une fois par jour, de laver cette sueur, avec un peu d'eau tiède.

Il est très-bon, pour préparer l'effet du remède et rendre la peau plus tendre, de faire précéder la pose de l'onguent d'un petit cataplasme de feuilles de mauve bouillies dans du lait. Par ce moyen le panaris ou le clou est bien mieux disposé à recevoir l'action de l'onguent, et l'inflammation est moins douloureuse. On peut laisser ce cataplasme pendant vingt-quatre heures.

L'onguent de ma cousine a été examiné par plusieurs médecins et pharmaciens de Paris, qui ont reconnu qu'il ne pouvait, en aucun cas, faire de mal. Quant à son efficacité, l'expérience est là qui l'atteste. Bien souvent, sous son action bienfaisante, des panaris ont percé en deux ou trois jours, et de vieilles plaies réputées incurables ont été fermées promptement.

Je termine en vous faisant observer que l'excellent onguent de ma cousine ne doit jamais s'appliquer sur les écorchures et autres plaies vives qui ne suppurent pas. Il les enflammerait au lieu de les guérir, sa vertu consistant à attirer au dehors les humeurs et les acrétes.

Communiquez cette recette à vos amis et connaissances, en particulier aux personnes qui s'occupent du soin des pauvres et des malades.

L'OUVRIER DOIT LIRE.

Et c'est pour l'ouvrier spécialement que nous avons fondé ce journal.

Un moyen que nous avons employé, réussit un peu ; c'est le présent hebdomadaire. Nous avouons, cependant, que vu nos ressources qui sont nulles, si petites que soient les dépenses, nous nous en apercevons.

Humblement, nous sollicitons pour les pauvres ouvriers, nos lecteurs,

LES RICHES

de faire choix dans leur mille et un rien, de quelques petites choses, soit chromos, cadres, albums, etc., dont, bien entendu, nous demanderons qu'on nous fasse présent.

Chaque semaine, au lieu d'une devinette, nous en mettrons deux, ou trois, et plus s'il le faut, chaque réponse juste (et tirée au sort), méritera un présent.

C'est donc la collaboration des gens aisés et instruits que nous demandons, pour forcer à lire et s'instruire les ouvriers pauvres et ignorants. Forts de notre intention, nous remercions d'avance les généreux donateurs de la bonne œuvre qu'ils vont faire.

RECETTES.

Harengs frais à la bourgeoise.—Ecaillez, lavez et essuyez vos harengs avec un linge ; faites-les cuire sur le gril, et servez-les avec une sauce blanche aux câpres.

Ragoût de bœuf.—Coupez les morceaux de la grosseur des patates ; mettez de l'eau bouillante pour couvrir le bœuf, et ajoutez y un peu de farine rôtie, deux oignons, de la ciboule, un peu de têtes de clous, avec poivre et sel, persil et sarriette ; deux heures sur le feu.

Ragoût de pattes de cochon.—Prenez deux pattes que vous ferez scier en quatre, ôtez les argots, mettez dans le chaudron trois pintes d'eau, trois oignons, persil, poivre, sel, cinq cuillerées de farine rôtie ; laissez bouillir pendant quatre heures, en brassant de temps à autre.

HISTOIRE D'UNE PIPE.**CHAPITRE XVIII.**

Pierre qui roule n'amasse pas de mousse.

« C'est un rude métier que celui de pêcheur, pénible et dangereux sur la côte, où l'on risque trop souvent sa vie pour un misérable gain, mais bien plus périlleux encore dans les parages du Nord quand, dans un vaisseau, il faut affronter les rigueurs de l'hiver, la fureur des vents et des flots, braver la faim et la soif, éviter les écueils cachés sous les vagues et les blocs flottants de glace, poursuivre dans un frêle canot et attaquer, à demi-longueur de lance, ces géants de la mer dont un seul coup de queue peut en un instant broyer hommes et embarcations. Oui, c'est un rude métier qui demande une âme et un corps de fer ; mais aussi après la vie du pirate, celle du baleinier est bien la plus entraînant que puisse désirer une nature ardente et avide d'émotions.

« Après quelques mois d'un noviciat, toujours pénible pour tout marin qui n'a pas été bercé par les vagues depuis sa première enfance, le fugitif de la Val-Grün avait pris goût à sa nouvelle profession. A vrai dire, la nature semblait l'avoir taillé pour en faire un vrai marin, et Isaac van Stiewen, un vieux loup de mer, auquel sa prédilection pour son costume goudronné avait valu le sobriquet de *Père-la-Cape*, répétait, en voyant l'engagé prendre un riz dans les voiles hautes, par la plus forte brise : Pour sûr l'enfant est une canaille, mais c'est aussi un fameux mousse.

« Aux yeux de tout l'équipage, un pareil mot dans la bouche du *Père-la-Cape*, valait un ordre du jour appuyé d'un bon de double ration, payable à vue sur la cambuse.

« Ce n'était cependant pas par vocation, que André avait embrassé cette carrière. A Utrecht, à Leyde il avait espéré trouver, comme ouvrier relieur, un emploi, au moins momentané, qui lui permit de se remettre un peu en fonds.

« L'art de l'imprimerie, nouvellement importé dans ces deux villes savantes, venait de donner un développement extraordinaire à l'industrie des parcheminiers et autres habilleurs de livres. Les ateliers regorgeaient de travail et les bras manquaient. L'occasion ne pouvait être plus favorable. André offrit ses services à tous les maîtres successivement. Personne ne voulut de lui.

—Et pourquoi cela ? demanda Vincent.

—Parce que les réglemens s'y opposaient, reprit mon père. Aujourd'hui, un ouvrier, s'il est bon travailleur, trouve partout à se placer ; alors, il n'en était pas ainsi. Rien n'était plus difficile que de se faire agréer par une corporation autre que celle de la ville ou de la province où on était né. Chacun chez soi, disait la règle. Règle égoïste à laquelle les associations tenaient cependant si étroitement qu'en plusieurs occasions et notamment à la prise de Calais par les Anglais, on vit les villes françaises d'alentour refuser d'admettre dans leur sein les ouvriers fugitifs, et qu'il fallut toute l'autorité du roi de France pour contraindre les maîtres des corporations à donner de l'ouvrage à leurs compatriotes dans la détresse.

« C'est abominable, cela, fit Bastien. Entre camarades on doit s'aider, tous les ouvriers sont des frères.

—Très-bien ! mon ami, dit le colonel.

—Et encore mieux, en mettant le mot hommes au lieu d'ouvriers, répartit mon père, car il n'y a plus sur la terre que des frères depuis que Jésus-Christ nous a légué, du haut de sa croix, la fraternité en héritage.

L'auditoire battit des mains, mon père continua : « Ne nous hâtons pas trop cependant de condamner l'exactitude scrupuleuse avec laquelle les pré-

vôts des marchands et les syndics des corporations veillèrent à l'observation et au maintien de droits et de privilèges péniblement acquis et souvent attaqués et ne taxons pas à la légère de brutal égoïsme, l'inflexibilité des réglemens et des statuts qui, depuis le XIIe siècle jusqu'à la Révolution française, régirent sans presque aucun changement notable la société ouvrière.

" Dans des temps où les droits de chacun n'étaient pas encore assez fortement établis, l'association était une nécessité et la force était dans l'union seule. Aussi la trouvons-nous partout où il y a quelque chose de grand au moyen-âge.

" Les ouvriers, dans les premiers siècles, n'étaient que des esclaves.

" L'Eglise vint à leur secours ; comment en aurait-il été autrement, son divin fondateur n'était-il pas un ouvrier, fils d'ouvrier ; ses apôtres, des tanneurs, des pêcheurs, des fabricants d'étoffes ; ses premiers disciples, des esclaves, des mineurs, des hommes vivant du travail de leurs mains ? Les grands, les princes, les seigneurs, les rois vinrent ensuite ; ils ne furent que les appelés, les ouvriers étaient déjà les élus.

" Le vrai blason de l'homme du peuple, c'est la croix, et ce blason est glorieux. Depuis dix-huit siècles vous êtes nobles par ce divin symbole ; vos parchemins, à vous, sont l'Évangile, prêché par le fils d'un charpentier, descendant des rois ; cette noblesse en vaut bien une autre. Soyez-en fiers.

" Lorsque je vois quelques ouvriers, trompés ou corrompus, mépriser les prêtres et rire de la religion, je ne puis m'empêcher de ressentir la même indignation que si, en ma présence, un fils dénaturé osait porter sur sa vieille mère une main coupable, ou un lâche fouler sous ses pieds la croix gagnée par son père sur les champs de bataille.

" Pour émanciper les ouvriers et les soustraire au servage, l'Eglise les enrégimenta d'abord en confréries et les réunit par groupes sous la bannière de quelque glorieux patron. Chaque métier eut son saint comme chaque famille illustre a son héros. De ces confréries fondées au pied de l'autel, bientôt se forma la corporation ; de la corporation à la commune il n'y avait qu'un pas, et ce pas fait, il se trouva que l'esclave était devenu homme libre, ayant ses droits, ses privilèges, ses magistrats, ses institutions municipales.

" Assurément, quand on examine de près cette organisation si forte et si habile, qu'on suit dans l'histoire ce progrès lent, mais sûr, par lequel les confréries, en passant par les corporations, arrivèrent à devenir de vraies puissances devant lesquelles, non-seulement les seigneurs, mais les rois furent plus d'une fois obligés de céder.

" Quand enfin on étudie l'habile combinaison par laquelle ces divers faisceaux, tout en restant indépendants pour ce qui les regardait en propre, se trouvaient ne plus faire qu'un seul et même bloc, quand il s'agissait de résister à l'oppression et à la violence, il faut reconnaître que les réglemens, qui aujourd'hui nous paraissent minutieux et d'un esprit souvent étroit, étaient merveilleusement appropriés aux besoins de l'époque, et qu'ils durent être l'œuvre d'hommes d'une prudence et d'une fermeté vraiment extraordinaire.

" Comme toute puissance bien constituée, les corporations avaient leur hiérarchie. Avant de devenir maître, il fallait avoir été d'abord apprenti, puis ouvrier, avoir passé de sévères examens et fait son *chef-d'œuvre*.

" Cette marche progressive était une entrave, dit-on aujourd'hui. Je n'ai point à discuter cette question. Les corporations n'existent plus, mais je ne crois pas pour cela qu'un gâcheur de mortier soit un maître maçon, ni qu'un faiseur de clous ait le même talent qu'un ajusteur mécanicien, et, pour ma part, je regrette, je l'avoue, ces experts jurés qui, pour l'honneur du métier, veillaient à ce que les ouvrages fussent bien faits et mettaient le public à l'abri de l'inhabileté des mauvais ouvriers.

" Cela n'empêche pas que la jalouse exclusion des travailleurs d'une ville dans une autre ville ne fût blâmable. Elle avait beau présenter certains avan-

tages pour telle ou telle corporation, dans telle ou telle circonstance, elle n'en était pas moins contraire à l'esprit de charité, et dans certains cas, comme celui que je vous ai cité, ce manque de charité devenait une barbarie.

— Que l'Eglise tolérait, remarqua Henri Serpier.

— Non. Que l'Eglise réprouvait, au contraire, et qu'elle blâma souvent avec force, sans pouvoir l'empêcher. Je pourrais vous en donner mille exemples, mais ceci nous entraînerait trop loin, et je vois à ma montre que j'abuse de votre attention.

" Je vous en demande pardon et je me hâte de reprendre mon récit :

" Après une rude mais fructueuse campagne, André était revenu à la Haye. Une fois à terre, et se sentant de l'or dans les poches, il avait voulu jouir de la vie à sa manière, manière qui, malheureusement, est celle de beaucoup de matelots qui, après avoir vécu de privations pendant cinq ou six mois, viennent dépenser follement au cabaret les économies faites, par force, à bord de leur navire.

" L'argent est plus facile à perdre qu'à gagner. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à interroger, le mardi matin, les habitués de la barrière où ils vont fêter la Saint-Lundi, ou plutôt le demander à leurs pauvres femmes. Les premiers pourraient ne pas vous répondre, mais celles-ci me donneront raison, j'en suis sûr.

" Après quelques nuits de jeu et d'ivresse le mousse, en se fouillant à son réveil, ne trouve plus dans sa bourse une seule pièce de cuivre, et comme les amis de cabaret aiment beaucoup à emprunter, mais pas le moins du monde à prêter, force lui fut de reprendre le chemin du port et de contracter un nouvel engagement.

" Ce fut, cette fois, à bord d'un petit navire de commerce.

" Pendant plusieurs mois, André navigua le long de la côte, faisant escale à tous les ports, ennuyé d'une vie sans dangers, sans émotion, où il y avait peu à gagner. Travaillant par force, s'enivrant dès qu'il descendait à terre, se querellant dans toutes les tavernes, tantôt battant, tantôt battu, puni par son capitaine, mis en prison par la police, abrutissant son intelligence, malmenant son corps, mécontent de lui-même, mécontent des autres et bien résolu à désertir dès qu'une bonne occasion se présenterait.

" Elle ne se fit pas attendre.

" La veille du jour où le navire entra dans le port de Saint-Malo, une caravelle armée en guerre l'y avait précédé ; cette caravelle était le *Vautour*, venu pour vendre une prise et refaire son équipage.

" Deux heures après que l'ancre fut tombée, André s'informait avidement de tous ces détails à la taverne des *Armes-de-France*, lieu ordinaire des bruyantes orgies par lesquelles les forbans célébraient leurs triomphes, au retour de leurs courses aventureuses, et recrutaient de nouveaux compagnons pour remplir les vides faits, dans les cadres, par les balles et les haches d'abordage.

" C'était bien là la vie telle que l'avait rêvée le fugitif de la Val-Grün ; aussi, sans hésiter, alla-t-il s'offrir comme matelot à Simon-le-Borgne.

" Déjà il était trop tard, les rôles étaient remplis et le capitaine du *Vautour* pria dédaigneusement le drôle d'aller se faire prendre ailleurs.

" Le même soir le mousse disparut ; vous savez comment et où il se retrouva.

CHAPITRE XIX.

Où l'on voit ce que Simon-le-Borgne appelait tenir ses comptes.

" La mer était légèrement houleuse, ses petites vagues, soulevées par la brise, jetaient, en clapotant doucement, une blanche écharpe d'écume autour des flancs noirs du *Vautour*. Le vaisseau corsaire, bien que retardé dans sa marche par la *Nina*, qu'il traînait triomphalement à la remorque, suivait paisiblement sa route vers les côtes de France, sans même daigner donner la chasse aux caravelles

ou aux barques de pêcheurs qui, en l'apercevant, viraient de bord et s'enfuyaient épouvantées vers le port le plus voisin.

" Les gabiers, dans la mâture, achevaient, en chantant, de réparer les petites avaries reçues dans le combat ; les charpentiers et les calfats, accrochés en dehors des bordages, aveuglaient les glorieuses cicatrices faites dans la coque par les boulets espagnols.

" En terme de marine, le *Vautour* achevait sa toilette déjà bien avancée, car les armes fournies reposaient au magasin et les luisantes caronades, aussi soigneusement bouchonnées après le combat qu'un cheval de sang à la suite d'une course brillante, dormaient, solidement amarrées, derrière les lourds panneaux des sabords.

" Sur le pont, fraîchement lavé, les forbans qui n'étaient pas de quart, jouaient aux dés.

" Il fallait bien tuer le temps.

" Assis ou à demi-couchés autour d'une fine natte mexicaine, destinée par Fernand Cortez au très-illustre empereur et roi Charles-Quint, une vingtaine de matelots en guenilles, pariaient entre eux des poignées de quadruples espagnols, des chaînes d'or, des bijoux, des pierres précieuses. Chaque coup de dés soulevait une tempête de blasphèmes et d'imprécations à laquelle les spectateurs répondaient par une bordée de quolibets.

" Le cou tendu, les veines gonflées de sang, l'œil allumé par la convoitise, chaque joueur surveillait ses adversaires avec une méfiance féroce. L'or accumulé sur un coin du tapis s'éparpillait en un instant sous les mains calleuses des gagnants, puis revenait s'amonceler devant un parieur heureux. Quelle belle parure le juif Aaron eut pu composer à sa Rebecca avec l'enjeu d'un seul de ces mendiants !

" La partie continuait depuis une heure, bien des parts de prise avaient déjà changé de maître. Ceux qui avaient tout perdu, les raffales, allaient s'asseoir à l'écart, quelques-uns se mordant les poings avec rage, d'autres, les beaux joueurs, se consolant par la perspective d'une prochaine campagne. Les plus philosophes continuaient à regarder la partie et à s'y intéresser comme si tous ces bijoux, si rudement maniés, leur eussent encore appartenu.

" Un de ceux que la chance avait le plus favorisé, était André ; il eût pu remplir son chapeau rien qu'avec les onces d'or dont il avait devant lui un bloc sur lequel était posée sa pipe merveilleuse, que les perdants, toujours superstitieux, commençaient à regarder comme un infailible talisman.

" Simon, assis près du timonnier, feignait de ne pas entendre les injures et les menaces que se prodiguaient les joueurs. Ses agneaux n'étaient pas des modèles de douceur et de parfaite éducation, mais ils se battaient bien ; grâce à eux il avait perdu beaucoup d'Espagnols et espérait en perdre encore. En l'honneur de la dernière victoire, il donnait vacance à ses matelots, et tout en les surveillant sans en avoir l'air, de l'œil et de l'oreille, il semblait ne s'occuper que de la manœuvre.

" — Cinquante piastres pour le Grêlé, fit Bernard en retirant de sa poche un lambeau de vieilles chemises dans lequel il avait noué son or.

" — Va pour cinquante contre, répartit l'Abordeur.

" — Ton enjeu sur table.

" — Voilà, voilà, grogna l'Abordeur arrachant avec ses dents une émeraude de sa merveilleuse monture, qu'il pétrit entre ses doigts en un informe lingot et jeta sur la natte.

" — La pierre, la pierre, crièrent cinq ou six voix, l'or ne vaut pas cinquante piastres.

" — Va pour la pierre. A moi les dés.

" — Cinq et cinq pour l'Abordeur, répétèrent plusieurs des spectateurs.

(A continuer)